

## cadre statutaire

Par **bingohiha**, le **01/07/2011** à **15:32**

Bonjour,

En cherchant des informations sur mon statut, je me suis aperçue que mon poste (technicien informatique) était un poste de catégorie B dans la filière technique. Hors, depuis 1 an, je suis catégorie C dans la filière administrative.

Je souhaiterais savoir si c'est normal ? si je dois demander a ce que mon statut soit modifié et avec quels documents à l'appui ?

Je vous remercie tous.

Par **Camille**, le **01/07/2011** à **16:52**

Bonjour,

Et ce ne serait pas plus simple de poser directement la question à vos services de GRH ou a vos représentants syndicaux ?

Depuis 2009, il y a des refontes de grilles en cours, notamment la catégorie B, jusqu'en fin 2011.

Et ça m'a l'air bien compliqué, c'est-à-dire normal dans la fonction publique...

Voir

<http://www.fonction-publique.gouv.fr/article1585.html>

qui date de septembre 2010 et pas remis à jour depuis...